

Syndicat des Mobilités de Touraine

Le Président,

Tours, le 14 OCT. 2022

Objet : Convocation au Comité du Syndicat des Mobilités de Touraine.

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le prochain Comité du Syndicat des Mobilités de Touraine aura lieu le :

Judi 20 octobre 2022 à 08h30

Salle Yves CHAUVIN – Hôtel Métropolitain

60 avenue Marcel Dassault – 37206 TOURS

Et par visioconférence

Webex Cisco – lien envoyé par mail

En application de l'article L. 5211-11-1 du Code général des collectivités territoriales, ce Comité se tiendra à la fois en téléconférence et en présentiel au siège du Syndicat des Mobilités de Touraine.

Pour les délégués présents en téléconférence, la séance se déroulera via l'application Webex et une invitation leur sera adressée contenant un lien devant être activé pour la participation à distance.

En cours de séance, il sera procédé au vote par appel nominal. Vous serez invité à tour de rôle à exprimer votre vote à voix haute pour chaque délibération.

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

1. Adoption du Procès-Verbal du Comité syndical du 08 septembre 2022 ;
2. Projet de délibération relatif à la décision modificative n°1 ;
3. Projet de délibération relatif à l'ajustement des autorisations de programme 2022 suite à la DM1 ;
4. Projet de délibération relatif à l'admission en non-valeur des titres irrécouvrables ;
5. Projet de délibération relatif à la réalisation d'un contrat de prêt Mobi Prêt d'un montant de 7 300 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de 45 bus au gaz ;
6. Projet de délibération relatif à la réalisation d'un contrat de prêt Mobi Prêt d'un montant de 7 860 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de construction d'une station de compression de gaz et la mise aux normes des ateliers ;
7. Projet de délibération relatif à la convention concernant la participation financière pour l'occupation des locaux, frais de ménage et charges administratives par le groupement Transamo-La Set ;
8. Projet de délibération relatif à la méthodologie de travail concernant le passage de la deuxième ligne de tramway par le boulevard Jean Royer ;
9. Désignation des représentants du Syndicat des Mobilités de Touraine au sein de la Commission Locale des Transports publics particuliers de personnes ;
10. Décisions prises par le Président et par délégation.

Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

0000 1111 21



Le Président,

Wilfried SCHWARTZ